

## TRAVAUX D'INTERSESSION

### Réorganisation des travaux du Comité scientifique et de ses groupes de travail

13.1 R. Holt fait le compte rendu des travaux du comité directeur sur la révision de la structure des groupes de travail du Comité scientifique. En 2005/06, le Comité a travaillé par correspondance et s'est réuni dans le cadre des réunions du WG-FSA-SAM et du WG-EMM.

13.2 Le Comité a :

- i) examiné les informations et les propositions ayant trait à la réorganisation des travaux du Comité scientifique ;
- ii) convenu qu'il devait être tenu compte des besoins du Comité scientifique, tant à court terme qu'à long terme, dans tout système de réorganisation plausible ;
- iii) convenu qu'il serait préférable que la réorganisation des groupes de travail soit dérivée de la structure existante, utilisée par le Comité scientifique et ses groupes de travail ;
- iv) reconnu que certains aspects de la réorganisation pourraient être introduits à court terme pour faire face aux besoins actuels du Comité scientifique, mais que leur mise en œuvre prendrait un temps considérable ;
- v) reconnu que la réorganisation ne devrait ni accroître le temps de réunion, à savoir cinq semaines actuellement (deux pour le WG-FSA, y compris le WG-IMAF *ad hoc*, deux pour le WG-EMM et une pour le WG-SAM), ni accroître les tâches du secrétariat.

13.3 Le Comité directeur considère que pour répondre aux besoins à venir, il est essentiel que le Comité scientifique modifie la manière dont il gère ses travaux. Il semble probable, par exemple, que le Comité scientifique doive rendre des avis à la Commission sur des questions telles que les AMP, les modèles prédateurs–proies–pêcheries, les modèles d'évaluation des stocks, les mesures acoustiques du poisson des glaces et du krill, le statut de conservation des oiseaux de mer et les pratiques de pêche destructrices. Il est par ailleurs reconnu que certaines questions actuellement à l'ordre du jour des groupes de travail pourraient être examinées à un intervalle de plusieurs années, plutôt que chaque année, voire en être supprimées.

13.4 Le Comité directeur reconnaît que la structure actuelle des groupes de travail pourrait, avec les modifications qui s'imposent, répondre aux besoins présents et futurs. Le rôle du WG-FSA-SAM, en particulier, pourrait être développé pour remplir un rôle technique au service des trois groupes de travail existants (WG-FSA, WG-EMM et WG-IMAF *ad hoc*). Les trois groupes pourraient, dans ce cas, avoir recours au WG-FSA-SAM pour résoudre les questions techniques d'évaluation et de modélisation, dont les questions d'évaluation des stocks de poisson (présentant un intérêt particulier pour le WG-FSA), de krill, de phoques et d'oiseaux de mer (présentant un intérêt particulier pour le WG-EMM) et de statut des oiseaux de mer (présentant un intérêt particulier pour le WG-IMAF).

13.5 Pour répondre aux questions présentant un intérêt particulier pour tous les groupes de travail, le Comité directeur propose que le Comité scientifique accorde au WG-FSA-SAM le statut de groupe de travail à part entière (que l'on nommera provisoirement groupe de travail sur les statistiques, les évaluations et la modélisation (WG-SAM)) et qu'il élabore un plan scientifique à long terme pour dresser l'ordre de priorité de ses tâches. Ceci permettrait au WG-SAM de planifier ses travaux à long terme afin d'assurer la présence d'experts aux réunions pertinentes. De plus, sa composition, la durée des réunions et les questions abordées ne seraient pas arrêtées. Le groupe pourrait, par exemple, se réunir pendant deux semaines pour examiner les questions tant de poissons que de krill-prédateurs-proies ou une semaine, pour l'évaluation des stocks de poisson. D'un autre côté, le WG-EMM pourrait se réunir une ou deux semaines selon les tâches à accomplir cette année-là. Par ailleurs, la durée des réunions du WG-FSA pourrait varier une fois que travaux seront mieux établis et que certaines de ses évaluations seront effectuées à un intervalle de plusieurs années, plutôt que chaque année par les modèles standard.

13.6 Le Comité directeur propose que le Comité scientifique établisse un groupe directeur pour élaborer et réviser régulièrement un plan scientifique à long terme qui guiderait les travaux de ses groupes de travail, y compris du WG-SAM. Tous les représentants au Comité scientifique pourraient faire partie de ce groupe directeur qui compterait également le président du Comité scientifique et les responsables des groupes de travail.

13.7 Le Comité scientifique note que le WG-EMM a reconnu que la restructuration proposée du WG-FSA-SAM décrite ci-dessus pourrait offrir la flexibilité nécessaire pour assurer la présence d'experts qui traiteraient de questions spécifiques d'intérêt pour le WG-EMM. Inversement, cette nouvelle structure pourrait entraîner, pour certains membres, une réduction du temps de participation aux réunions. Le groupe de travail estimait également qu'il est nécessaire de veiller à ce que la restructuration n'entraîne pas une situation dans laquelle les biologistes et les responsables de la modélisation quantitative seraient séparés, car il est important d'obtenir la contribution de ces deux domaines d'expertise pour élaborer des avis de gestion pertinents (annexe 4, paragraphes 7.6 et 7.7).

13.8 Le Comité scientifique note également que la proposition de réorganisation des travaux du WG-FSA-SAM a été examinée par ce dernier (WG-FSA-06/6, paragraphes 8.2 à 8.4). Le sous-groupe considère qu'il pourrait assurer l'examen de divers types de méthodes d'évaluation et être un forum rassemblant toute l'expertise voulue pendant des périodes plus courtes de travail intense. Ce format renforcerait également la capacité du sous-groupe à rassembler toute l'expertise voulue pour réaliser les tâches qui lui sont assignées.

13.9 Par ailleurs, le Comité scientifique note que le WG-FSA a accepté cette proposition de réorganisation des travaux du Comité scientifique et de restructuration du WG-FSA-SAM (annexe 5, paragraphe 14.8). Ainsi, le groupe de travail s'est accordé sur les points suivants :

- i) un groupe de travail technique permettrait au Comité scientifique de faire examiner toute une série de questions méthodologiques par un même groupe d'experts, ce qui assurerait l'harmonisation des approches conçues par les groupes de travail ;
- ii) le Comité scientifique devrait établir un plan scientifique à long terme suffisamment flexible pour considérer les autres questions importantes au fur et

à mesure qu'elles seraient soulevées. Il a été reconnu qu'il faudrait un certain temps pour la mise en œuvre de la restructuration proposée et que d'autres changements seraient sans doute nécessaires ;

- iii) l'introduction d'évaluations et de révisions pluriannuelles permettrait au WG-FSA de consacrer davantage de temps aux autres questions importantes telles que les processus biologiques et écosystémiques. Cette approche pluriannuelle pourrait également être adoptée par les autres groupes de travail, ce qui leur permettrait d'examiner en détail d'autres questions importantes pour leurs travaux (comme les progrès techniques dans la pêche de krill ou l'impact de la pêche sur les espèces antarctiques en dehors de la zone de la Convention).

13.10 Le Comité scientifique note également que le WG-IMAF *ad hoc* a approuvé la restructuration proposée (annexe 5, paragraphe 7.60). En outre, ce groupe de travail a examiné sa propre structure et ses attributions et identifié certaines tâches essentielles qui permettraient de rationaliser ses travaux (annexe 5, paragraphes 7.63 à 7.65). Il a, par ailleurs, confirmé qu'il convenait de maintenir le lien avec le WG-FSA, car celui-ci facilite la formulation d'avis intégrés sur la gestion de la pêche.

13.11 Prenant note des réponses du WG-EMM (annexe 4, paragraphes 7.1 à 7.7), du WG-FSA (qui comprend également le WG-FSA-SAM) (annexe 5, paragraphes 14.1 à 14.9 ; WG-FSA-06/6, paragraphes 8.2 à 8.4) et du WG-IMAF *ad hoc* (annexe 5, appendice D, paragraphes 181 et 182), le Comité scientifique remercie R. Holt et le comité directeur d'avoir élaboré cette proposition de réorganisation du travail du Comité scientifique et de ses groupes de travail.

13.12 Le Comité scientifique approuve la proposition et décide d'établir le WG-SAM dès la fin de CCAMLR-XXV. Il est convenu que 2007 serait une année charnière, au cours de laquelle le WG-SAM se concentrerait sur les tâches dont il a été chargé par le WG-FSA ainsi que sur la mise au point de la méthodologie de subdivision de la limite de capture du krill entre les SSMU de la zone 48. Le Comité scientifique décide que C. Jones et A. Constable seront co-responsables du WG-SAM.

13.13 Le Comité scientifique décide également d'établir un programme scientifique à long terme qui établirait les tâches prioritaires du WG-SAM et des autres groupes de travail et sous-groupes. Le Comité scientifique charge les responsables des groupes de travail de rédiger un texte en commun qu'ils soumettraient au SC-CAMLR chaque année, exposant brièvement les travaux qu'ils considèrent prioritaires. Le Comité scientifique examinerait ce document afin de réviser les tâches prioritaires de ses prochains travaux.

13.14 Prenant note du fait que S. Hanchet souhaite se retirer du rôle de responsable du WG-FSA après sa réunion de 2007, le Comité scientifique prend les dispositions suivantes en ce qui concerne les responsables du WG-SAM et du WG-FSA après les réunions de 2007 :

- C. Jones sera responsable du WG-FSA
- A. Constable sera responsable du WG-SAM.

13.15 Le Comité scientifique remercie S. Hanchet d'avoir accepté de continuer en sa qualité de responsable du WG-FSA jusqu'à la fin de la réunion de 2007 de ce groupe de travail, et C. Jones d'avoir accepté d'être le co-responsable du WG-SAM pour sa première année, puis

d'assumer le rôle de responsable du WG-FSA. Il remercie également A. Constable d'avoir accepté le poste de co-responsable du WG-SAM à partir de la fin de la réunion de 2007 de ce groupe de travail.

13.16 Le Comité scientifique demande des fonds supplémentaires pour subvenir aux frais de révision, de traduction et de publication du rapport du WG-SAM en annexe au rapport du SC-CAMLR (voir paragraphe 10.1).

#### Activités de la période d'intersession de 2006/07

13.17 C'est avec grand plaisir que le Comité scientifique accepte l'invitation de la Nouvelle-Zélande qui se propose d'accueillir la réunion de 2007 du WG-SAM (une semaine) et celle du WG-EMM (deux semaines) du 9 au 27 juillet 2007 à Christchurch.

13.18 Le Comité scientifique révisé et approuve les plans de travail d'intersession du WG-EMM, du WG-FSA et du WG-IMAF *ad hoc*, ainsi que le plan de travail du WG-SAM approuvé par le WG-FSA.

13.19 Le Comité scientifique approuve la convocation des réunions ci-après pour la période d'intersession 2006/07 :

- réunion du SG-ASAM et réunion de planification des projets CCAMLR-API en avril 2007, parallèlement à la réunion du groupe de travail sur la technologie et les sciences acoustiques des pêches du CIEM (ICES WGFAST, en anglais) à Dublin, Irlande, du 23 au 27 avril (le nom du responsable et les dates et lieu seront annoncés en décembre 2006) ;
- réunion du WG-SAM à Christchurch, en Nouvelle-Zélande, du 9 au 13 juillet 2007 (co-responsables : C. Jones et A. Constable) ;
- atelier conjoint d'une journée organisé par le WG-EMM et le WG-FSA (élaboration de méthodes pour l'inclusion de modèles écosystémiques dans les évaluations des pêcheries de poissons) à Christchurch, en Nouvelle-Zélande, en juillet 2007 (co-responsables : S. Hanchet et K. Reid ; la date sera annoncée ultérieurement) ;
- réunion du WG-EMM à Christchurch, en Nouvelle-Zélande, du 16 au 27 juillet 2007 (responsable : K. Reid) ;
- atelier sur la biorégionalisation en Belgique, du 13 au 17 août 2007 (co-responsables : P. Penhale et S. Grant) ;
- réunion du WG-FSA, WG-IMAF *ad hoc* compris, à Hobart, Australie, du 8 au 19 octobre 2007 (responsable du WG-FSA : S. Hanchet ; co-responsables du WG-IMAF : K. Rivera et N. Smith).

### Troisième réunion du SG-ASAM

13.20 Le Comité scientifique décide d'organiser la troisième réunion du SG-ASAM en même temps que celle du WGFAST du CIEM (à Dublin, en Irlande, du 30 avril au 2 mai). Il convient d'élargir les attributions du SG-ASAM (annexe 5, paragraphes 13.16 à 13.19) pour inclure l'élaboration de protocoles d'échantillonnage acoustique pour les projets CCAMLR-API (paragraphe 13.39).

13.21 Le Comité scientifique décide également d'organiser la réunion de planification des projets CCAMLR-API parallèlement à la réunion du SG-ASAM.

13.22 Le Comité scientifique charge le responsable du WG-FSA de consulter le président du Comité scientifique et les représentants pour sélectionner un responsable pour la troisième réunion et pour déterminer un lieu et fixer les dates de cette réunion. Ces détails devraient être annoncés par lettre circulaire de la CCAMLR en décembre 2006.

13.23 Le Comité scientifique estime également que le directeur des données devra participer aux prochaines réunions du SG-ASAM (annexe 5, paragraphe 13.22) ainsi qu'à la réunion de planification des projets CCAMLR-API qui aura lieu dans le cadre de la réunion de 2007 du SG-ASAM (paragraphe 10.1).

### Projets CCAMLR-API

13.24 En 2005, la Commission a pris note des progrès réalisés par le Comité scientifique dans le développement de la contribution de la CCAMLR à l'API en 2008 (SC-CAMLR-XXIV, paragraphes 13.33 à 13.43). Elle notait que le Comité scientifique avait développé un projet principal visant à réaliser une campagne d'évaluation synoptique de la biomasse du krill, des poissons pélagiques et du plancton, ainsi que de la biodiversité dans l'Atlantique sud (campagne CCAMLR-API-2008). Ce projet a été évalué par le Comité conjoint pour l'API qui l'a classé comme "projet phare" du thème "Ressources naturelles de l'Antarctique". En conséquence, un projet général dans une perspective circumantarctique plus grande que le projet CCAMLR-API original a été développé. Le titre de ce projet est "Études circumpolaires intégrées des écosystèmes marins de l'Antarctique à la conservation des ressources marines vivantes". Le titre abrégé de l'activité proposée est "Études des écosystèmes marins de l'Antarctique (AMES)".

13.25 La Commission avait encouragé tous les Membres à participer au projet principal de la CCAMLR (campagne de CCAMLR-API-2008) ou à celui de l'AMES. Elle note que les engagements pour le temps de navire et les autres activités de recherche devaient être pris lors de la réunion du WG-EMM de 2006.

13.26 En dépit de l'insistance de la Commission, à la date de la réunion du WG-EMM de 2006, aucun Membre ne s'était engagé à participer à la campagne de CCAMLR-API-2008.

13.27 Le WG-EMM et le groupe directeur de CCAMLR-API font part de leurs inquiétudes devant le manque d'engagement à procurer le temps navire nécessaire pour réaliser la campagne de CCAMLR-API-2008. Le groupe de travail note que la situation actuelle pourrait s'avérer fort gênante pour la CCAMLR et ses Membres en cas d'annulation de la campagne car ce projet est devenu la pierre angulaire de l'initiative de recherche de la

CCAMLR-API. Il est noté que tous les impératifs de recherche nécessaires avaient été remplis pour obtenir l'approbation de la communauté API et finaliser l'organisation nécessaire pour la saison des recherches sur le terrain de 2008.

13.28 Le responsable du groupe directeur de CCAMLR-API et la présidente du Comité scientifique ont été chargés de rédiger d'urgence une circulaire CCAMLR (COMM CIRC 06/92 et SC CIRC 06/35) pour prévenir les Membres de cette grave situation et des conséquences qu'entraînerait une annulation de l'initiative CCAMLR-API. Les représentants de la Commission sont priés de prendre part, dans toute la mesure du possible, à la prise de décision par le biais de leurs procédures nationales nécessaires pour obtenir les fonds nécessaires et le soutien logistique à la campagne CCAMLR-API-2008.

13.29 A la date de la réunion de SC-CAMLR-XXV, un seul engagement ferme a été reçu, celui du Pérou, un Etat adhérent, qui a confirmé qu'il participerait à la campagne CCAMLR-API-2008. Le Comité scientifique remercie le Pérou de son engagement et note avec grand regret que plusieurs Membres qui avaient fait part de leur intérêt au début de la phase d'organisation de la campagne ont annulé leurs engagements à la suite de décisions au niveau national sur le budget ou l'accès au temps navire nécessaires.

13.30 Le Comité scientifique note que le manque de fonds nécessaires pour participer aux travaux des navires de recherche empêche la poursuite de la campagne CCAMLR-API-2008 initialement convenue par la CCAMLR et approuvée par le Comité conjoint de l'API. Par conséquent, la CCAMLR ne pourra pas obtenir d'estimation révisée de la biomasse de krill dans la zone 48 en 2008.

13.31 Le Comité scientifique estime qu'il ne serait pas avisé de reporter à plus tard la décision sur la participation de la CCAMLR à l'API car le groupe directeur n'aurait plus suffisamment de temps pour finaliser l'organisation de la campagne avant le début de la saison des recherches sur le terrain en janvier 2008. Par ailleurs, il est jugé nécessaire d'avertir les groupes, comme par exemple, la CBI et le SCAR-GEB, ayant des projets associés à la campagne CCAMLR-API-2008, de ce projet avorté, afin qu'ils puissent modifier leurs projets en conséquence.

13.32 Afin de minimiser les effets négatifs que cet échec pourrait avoir sur la réputation internationale de la CCAMLR en sa qualité d'organisation de recherche de pointe en Antarctique, le Comité scientifique décide de continuer à apporter sa contribution à l'API avec un projet modifié de recherche acoustique sur le krill et d'autres espèces-clés et de tirer le meilleur profit possible des ressources de recherche pendant l'API.

13.33 Certains Membres, comme l'Inde, l'Italie, la Norvège, la Nouvelle-Zélande et un Etat adhérent (le Pérou), avisent qu'ils ont bon espoir d'être en mesure de mener des travaux de recherche sur le krill pour la CCAMLR dans différentes parties de la zone de la Convention pendant l'API 2008. Le programme du SCAR-CAML pourrait aussi collecter des données auxiliaires acoustiques et des données par trait de chalut et les fournir à la CCAMLR.

13.34 A cet effet, le Comité scientifique demande aux membres du groupe directeur de CCAMLR-API de déterminer au plus tôt si les navires de recherche engagés dans d'autres projets de l'API seraient disponibles pour mesurer la biomasse de krill par méthode acoustique et pour mener un échantillonnage au filet et des lancers de CTD. Si l'on disposait de tels navires, le responsable du groupe directeur s'enquerrait de la participation éventuelle de

scientifiques de la CCAMLR à l'effort de recherche déployé pour collecter des données en rapport avec les objectifs de la CCAMLR. Si ceci était faisable, le responsable en ferait part au groupe directeur et aux membres de la CCAMLR.

13.35 Le Comité scientifique note l'intention de démissionner de V. Siegel, responsable du groupe directeur de CCAMLR-API. Celui-ci estime que le responsable, ainsi que les membres du groupe directeur, devraient être recrutés parmi les Membres qui apporteront une participation active aux travaux des navires menant des activités de terrain dans la campagne CCAMLR-API. Le Comité scientifique remercie V. Siegel des efforts qu'il a accomplis sans relâche pour mettre en place les projets CCAMLR-API.

13.36 Le Comité scientifique approuve la nomination de Svein Iversen (Norvège) et Edith Fanta (Brésil), qui deviennent les nouveaux responsables du groupe directeur, et la nouvelle composition du groupe. Celui-ci désormais comprend Viviana Alder (Argentine), Massimo Azzali (Italie), M. Gutiérrez (Pérou), Stuart Hanchet (Nouvelle-Zélande), Graham Hosie (SCAR-CAML) et Narayana Sanjeevan (Inde) et bénéficie du soutien du directeur des données.

13.37 Le Comité scientifique convient que tous les Membres participants devraient pouvoir adhérer à ce groupe.

13.38 Le Comité scientifique recommande à la Commission d'encourager tous les Membres à apporter leur contribution aux projets CCAMLR-API et d'aviser le groupe directeur de CCAMLR-API dès que possible de tout nouveau développement concernant la disponibilité de temps-navire.

13.39 Le Comité scientifique charge le SG-ASAM de mettre au point en 2007 des protocoles d'échantillonnage acoustique pour l'API et donne son accord à une réunion d'organisation du SG-ASAM et du groupe directeur (paragraphe 13.19 et 13.21).

#### Atelier conjoint CCAMLR-CBI

13.40 Le Comité scientifique approuve les recommandations du comité directeur de l'atelier CCAMLR-CBI (SC-CAMLR-XXV/6). Le programme détaillé de l'atelier sera établi en 2007 et finalisé lors de SC-CAMLR-XXVI (voir également paragraphe 10.1).

13.41 Les attributions de l'atelier sont les suivantes (SC-CAMLR-XXIV, paragraphe 13.47) :

1. Considérer quelles informations seraient nécessaires pour développer des modèles de l'écosystème marin de l'Antarctique sur lesquels reposeraient les avis de gestion.
2. Considérer d'une part, comment les informations pourraient être utilisées dans la modélisation de l'écosystème marin de l'Antarctique et d'autre part, la qualité des informations et les lacunes qu'il convient de combler en priorité avant que lesdites informations soient utilisées pour développer ces modèles.
3. Considérer les métadonnées, plutôt que chacun des jeux de données en faisant des analyses pour les résumer ; en effet, les métadonnées comprendraient des

informations sur les estimations d'abondance, les tendances et les paramètres des populations, la source de ces données et les méthodes ayant permis de les estimer.

L'atelier est prévu pour avril 2008 à Hobart, en Australie.

Invitation des observateurs à la prochaine réunion

13.42 Le Comité scientifique décide d'inviter à SC-CAMLR-XXVI tous les observateurs qui étaient invités à la session de 2006.

Invitation d'experts aux réunions des groupes de travail

13.43 Le Comité scientifique estime qu'un maximum de trois experts pourraient être invités à la réunion du SG-ASAM et approuve leur mandat (annexe 5, paragraphe 13.21 ; voir également le paragraphe 10.1 d)).

13.44 Le Comité scientifique décide d'inviter un expert à la réunion du WG-SAM et accepte son mandat et le processus de sélection (annexe 5, paragraphes 13.9 et 13.10 ; voir également le paragraphe 10.1 d)).

13.45 Le Comité scientifique note que plusieurs experts pourraient être invités à l'atelier 2007 sur la biorégionalisation et que le comité directeur de l'atelier en finaliserait les dispositions pendant la période d'intersession et établirait leur mandat.

Prochaine réunion

13.46 Les prochaines réunions du Comité scientifique et de la Commission sont prévues au siège de la CCAMLR, à Hobart, Australie, du 22 octobre au 2 novembre 2007.